

LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

ALLEMAGNE.

Francfort, le 14 octobre. — Le roi de Hanovre a fait présenter à la confédération germanique une déclaration relative aux rapports commerciaux, et proposant les moyens de faciliter et rendre plus actif le commerce de transit et d'échange en Allemagne; cette pièce se termine ainsi :

« Jusqu'à présent, on manque sous le rapport de la navigation des fleuves de dispositions fédérales qui établissent des relations constitutionnelles générales. Les états individuels de la confédération, après la dissolution de l'ancienne constitution, se sont cru le droit de régler ce commerce d'après leur convenance et sans égard pour les intérêts de leurs confédérés. Cette manière de voir a mis ces états à même de tirer parti de leur position pour grever contre mesure le commerce de leurs voisins, et ces mesures ont produit un grand malaise, un mécontentement général et une scission prononcée entre les divers intérêts opposés. Il est né enfin de tout cela de nouveaux rapports qui menacent de renverser le bien être de la patrie allemande, et d'altérer la concorde si nécessaire pour le salut du tout, ainsi que la confiance réciproque.

« Tel étant l'état des choses, il est évidemment dans les attributions de cette assemblée, en sa qualité de centre unique et d'organe légal des intérêts nationaux de l'Allemagne, de mettre un terme à ces maux funestes, par un arrêté pris en commun. Elle fera connaître de cette manière que les princes et autres états de l'Allemagne, en formant une ligue fédérative pour assurer leurs propres droits et le bien-être de leurs peuples, n'ont donné aucun sujet, ni aux princes ni aux sujets, de regretter les anciennes relations publiques de l'empire germanique comme offrant de meilleures garanties de la liberté du commerce. S. M. est persuadée que la meilleure manière d'atteindre ce but est d'appliquer aux grandes routes les principes que l'acte du congrès de Vienne a établis relativement au commerce qui se fait par eau sur les rivières navigables.

« S. M. s'est confirmée dans son opinion en considérant les résultats bienfaisants qu'on a obtenus en réglant la navigation sur l'Elbe, le Vésère et le Rhin dans les mêmes principes : S. M. croit en conséquence devoir soumettre à ses hauts confédérés les propositions générales qui suivent, afin qu'ils en fassent, sans différer, l'objet de leurs délibérations et qu'une résolution puisse être prise en commun sur ce sujet :

1° Chaque état de la confédération germanique est autorisé à percevoir un droit de transit sur les marchandises et denrées étrangères qui passent par son territoire pour être réexportées à l'étranger.

2° Pour ce droit on fixera un maximum qu'aucun état ne pourra dépasser.

3° Ce droit sera réglé sur le poids des marchandises et calculé sur les distances respectives.

« A cet égard, il faudra examiner aussi s'il ne conviendrait point d'établir plusieurs classes ou catégories de ces droits de transit d'après la consommation plus ou moins nécessaire des marchandises et d'après la diversité de leurs prix et qualités; surtout s'il ne conviendrait pas de ne frapper que d'un impôt modique les marchandises ordinaires d'exportation de l'Allemagne, ainsi que les objets et matériaux dont les fabriques nationales ont un besoin indispensable, et encore les denrées de première nécessité.

4° Ainsi que pour les droits de transit, il faut établir un taux général pour les droits de chaussées, de péages de ponts, de pavés et autres impôts

de cette espèce : le taux ne devra être outrepassé en aucun cas.

5° Il faudra convenir au moins des principes les plus généraux quant aux contrôles et aux formalités à observer dans la perception de ces impôts.

6° Les divers états de la confédération germanique devront se garantir réciproquement que les routes pour le commerce demeurent toujours ouvertes et praticables. »

ANGLETERRE.

Londres, le 15 octobre. — Les ministres de France et de Hollande et le chargé d'affaire d'Autriche ont eu des entrevues samedi dernier avec le vicomte Palmerston, au Foreign-Office.

Des ordres ont été donnés le 12, à Portsmouth, pour la réunion d'une escadre à Spithead, qui sera composée de 20 vaisseaux au moins. Le *Donegal*, le *Spartiate*, le *Revenge*, le *Talaveira* et le *Wellesly*, vaisseaux de ligne; le *Vernon*, le *Southampton*, frégates de 50 canons; 4 frégates de moindre dimension, savoir, le *Briton*, le *Stag*, le *Castor* et, à ce qu'on dit, le *Volage*; sept sloops de guerre et deux frégates à vapeur, seront placés sous les ordres du vice-amiral sir Pulteny Malcolm, mais on ne sait si l'escadre française ralliera celle-ci à Spithead.

La flotte a reçu des ordres pour se réunir à Spithead, le 5 novembre, mais les circonstances peuvent exiger qu'elle se réunisse plutôt.

Le *Courier* dit dans un article de fonds : « Coûte que coûte, la citadelle d'Anvers devra être remise dans les mains de ses maîtres légitimes les Belges. Les autres questions en discussion seront ensuite arrangées comme on pourra et quand on pourra.

Le *Times* dit : Toutes les puissances alliées n'ont donné leur consentement à des mesures coercitives, qu'avec le plus grand regret. La meilleure manière de faire exécuter ces mesures est de présenter au roi de Hollande une force si irrésistible qu'il trouvera que toute espèce de résistance est impossible. Anvers et l'Escaut rendus libres, nous ne voyons pas d'autres questions qui puissent inquiéter les états de l'Europe entr'eux.

On lit dans le *Morning-Herald* : Pour la centième fois on nous dit que des mesures coercitives seront prises contre la Hollande, et qu'une escadre anglaise et française doit mettre à la voile pour bloquer les ports hollandais; ce qui est curieux et tout à fait inexplicable, c'est qu'on n'a pensé à envoyer qu'au temps des brouillards et des tempêtes, une flotte de blocus, sur les côtes et rivières de la Hollande. Au reste, lorsque tout a été si obscur dans la diplomatie, la préférence donnée à un temps de brouillard pour faire manœuvrer une flotte est tout à fait de circonstance.

Du 16 octobre. — Le prince de Talleyrand, est arrivé ici dimanche au soir. Hier, S. Exc. a eu une entrevue avec lord Grey à la trésorerie, et avec lord Holland à *Holland-House*, Kensington. Le même jour, ce diplomate a travaillé au bureau du secrétaire-d'état pour les affaires étrangères. Le prince Liéven a fait une visite à S. Exc.

Hier, le ministre de Buenos-Ayres a travaillé au Foreign-Office.

Hier après-midi, il a été tenu au Foreign Office un conseil de cabinet auquel ont assisté : le lord chancelier, le marquis de Lansdowne, lord Grey, lord Durham, les vicomtes Melbourne, Palmerston, Goderich et Althorp, sir James Graham, le duc de

Richmont, lord John Russell et sir Stanley. Le conseil a duré jusqu'après cinq heures de relevée. Sir Charles Grant et lord Holland n'ont point été présents à cette séance, celui-ci se trouvant indisposé et le premier n'étant point de retour de d'Inverness.

Le baron de Neumann, chargé d'affaires d'Autriche, a eu hier une entrevue avec l'ambassadeur de Russie, à *Ashburnham-House*.

Sir Pulteny-Malcolm est parti ce matin pour Portsmouth.

On a attribué deux objets à la mission de lord Durham, à Saint-Petersbourg, le premier, d'obtenir la sanction de Nicolas aux mesures de coercition que l'on jugerait nécessaires pour mettre fin à la longue affaire de la Hollande et de la Belgique; l'autre, d'obtenir pour les Polonais quelques adoucissements dans leur situation, sinon leur entière indépendance. L'opinion générale est que lord Durham aurait réussi dans le premier but, au point que la Russie n'interviendrait point pour empêcher l'Angleterre et la France de forcer l'évacuation du territoire belge par les troupes hollandaises. A l'égard du second objet, il aurait réussi seulement en ce que, à titre de grâce et de faveur, l'on agirait envers la Pologne avec plus de douceur et de ménagement qu'on n'en a employé jusqu'ici. Nous rapportons les bruits du jour à cet égard, car ce que lord Durham a cherché, et ce qu'il a obtenu nous ne le saurons qu'à la réunion du parlement, si l'on permet que nous le sachions alors.

Il a été résolu, comme on sait, que le parlement sera dissout dans les premiers jours de décembre. Le nouveau parlement s'assemblera au mois de janvier prochain.

Un correspondant du *Times* évalue les forces de don Pedro à 21,000 hommes, dont 17,500 sont sous les armes, et le reste sont des galegos employés dans les travaux et les batteries. Le nombre total de Français et d'Anglais n'excède point cinq cents.

Une assemblée a été tenue à Edimbourg, sous la présidence du lord Provost, pour éléver un monument national à Walter-Scott. L'assemblée était brillante et choisie. On comptait parmi les membres présents le duc de Buccleugh, le marquis de Lothian, le comte de Dalhousie, le comte de Rosebery, etc. Plusieurs discours furent prononcés, et une souscription fut immédiatement ouverte. Vingt-quatre souscripteurs versèrent à l'instant même 1,100 liv. sterl. (27,000 fr.)

FRANCE.

Paris, le 16 octobre. — Un des secrétaires d'ambassade qui doivent accompagner M. Durand de Maureil à Berlin, est parti ce matin du ministère des affaires étrangères chargé de dépêches pour cette capitale.

On écrit de Calais que le prince de Talleyrand s'y est embarqué le 13 à midi. Le diplomate n'est pas sorti de sa voiture, on a embarqué le carrosse et le ministre, tout ensemble : le temps était orageux, et notre correspondant nous mande qu'il ne croit pas que le trajet puisse avoir été de moins de six heures. Le prince n'a pu arriver à Londres que le 14 (dimanche au soir); et par conséquent, il n'a pu assister à la conférence, qui s'est tenue ce jour là sur les affaires de la Belgique.

M. de Rothschild est arrivé hier à Paris venant d'Italie.

NOUVELLES D'ALGER.

Nouveau combat contre les Arabes, livré par le duc de Rovigo en personne.

On mande de Toulon, le 10 octobre :

« Le vaisseau le *Marengo*, commandé par M. Maillard de Liscourt, capitaine de vaisseau, venant d'Alger d'où il est parti le 6 du courant, est arrivé aujourd'hui à Toulon.

« On apprend par ce bâtiment que depuis quelque temps le marché d'Alger n'était pas approvisionné comme il l'était d'ordinaire par les tribus voisines, celles-ci en étant empêchées par d'autres tribus qui se sont avancées en armes, et qui se disposent, au nombre de 10 à 12,000 hommes, à nous attaquer dans Alger même. Le duc de Rovigo, ayant eu connaissance de leurs projets, est sorti le 30 septembre au soir, à la tête d'une colonne de 1,500 hommes. Le lendemain, il divisa sa petite troupe en deux colonnes, l'une sous son commandement, et l'autre sous celui du maréchal-de-camp Fodoas, son beau-frère. La première colonne se dirigea vers la plaine de Métijah; lorsqu'elle fut à cinq lieues loin d'Alger et dans cette même plaine, elle rencontra les Arabes. Aussitôt l'ordre fut donné à nos troupes de charger; elles exécutèrent ce commandement avec tant d'ardeur et d'impétuosité, que bientôt le champ de bataille fut couvert de cadavres de Bédouins. Tant d'ardeur de nos troupes épouvanta les barbares, qui prirent la fuite, bien qu'ils fassent dix fois plus nombreux que les Français. La seconde colonne, qui avait tourné à droite, ne rencontra aucun ennemi, et n'eut connaissance de la déroute des Arabes que lorsqu'elle eut rejoint la colonne du duc de Rovigo, qui amenait prisonnier un chef de tribu. 410 Arabes sont demeurés sur la place. Le nombre de leurs blessés est considérable. Dans cette brillante affaire, les chasseurs algériens se sont particulièrement distingués. Nos soldats ont montré un grand courage; et malgré la recommandation du général en chef, ils ne faisaient de quartier à personne.

« En rentrant à Alger, le duc de Rovigo trouva sous les armes 600 hommes de la garde nationale qui s'étaient spontanément réunis pour garder les postes qui avaient été dégarnis, les 1,500 hommes qu'il avait emmenés avec lui étant les seuls disponibles, attendu qu'il y avait 4,300 malades et 3,200 convalescens.

« Nous avons pris dans cette journée deux drapeaux qui ont été apportés par le *Marengo*. Ces drapeaux sont en soie verte, et la lance où ils sont adaptés est surmonté d'une pomme en fer-blanc de bâton de tambour-major.

« La perte des Français n'a été que de 12 hommes tués et quelques blessés. »

Alger, 5 octobre.

Jusqu'ici, l'ennemi avait tenté plusieurs attaques contre la cavalerie française de notre colonie d'Alger, mais aucune de ces escarmouches ne saurait être comparée au combat de Sidy-Ilaïd qui a donné lieu à une éclatante victoire remportée par nos braves sur les Arabes de l'intérieur.

La mort de Ben-Louchefoun, tué par M. de Signy, lieutenant au premier régiment de chasseurs à cheval, avait jeté l'effroi dans les bandes dirigées par Louchefoun-le-Fils, lorsqu'un autre provocateur, Sidy Saady, revint subitement d'une tournée entreprise dans le but de soulever les Arabes de l'ouest et décider l'aga à prendre parti contre les Français. Il obtint que le fils de Benzamouan différât son départ, et déclara que si le rassemblement de l'ouest n'était pas effectué le 28 septembre, il partirait sur-le-champ.

Tous les moyens de persuasion imaginables ont été employés par l'autorité militaire pour prévenir les nombreuses attaques, toujours promptement réprimées, des Arabes de l'est et de l'ouest. Mais ces généreux efforts du commandant en chef ont eu moins de succès que ses plans de défense.

Quelque temps après la déclaration de Sidy-Saady, le poste de Del-Ibrahim fut assailli par quelques centaines de vagabonds. Il a suffi de quelques coups de canon et de quelques patrouilles de cavalerie pour les disperser, sans autre perte qu'un cheval tué d'un coup de fusil. Le chef de bataillon qui commande à Del-Ibrahim n'a pas eu besoin d'autres secours.

Le lendemain, le bruit se répandit qu'une tentative plus sérieuse serait renouvelée très-incessamment. Dès lors, des ordres furent donnés aux troupes disponibles de la garnison d'Alger. Deux bataillons du 4^e avec deux pièces de 8, furent dirigés sur Del-Ibrahim, et le reste se porta, avec deux pièces d'artillerie, dans le camp retranché de Coubah. Les généraux d'Alton et Trézel se rendirent à Birkadem sur le centre, pour opérer la réunion des troupes, consistant en deux bataillons du 4^e de ligne, deux bataillons du 10^e léger, et un fort bataillon du 67^e, en quatre compagnies du bataillon de chasseurs d'Afrique qui étaient stationnées au camp de Tixenim, enfin, en une compagnie de sapeurs du génie avec six obusiers de montagne et 4 pièces de campagne; ensemble cinq mille hommes. Cinq à six cents hommes occupèrent le terrain depuis Sidy Kolf jusqu'à l'embouchure de l'A-ratch.

Dans la soirée du 26 au 27, pendant que les troupes opéraient leur réunion, le général commandant en chef était resté de sa personne à Alger, où fut mise sur pied la garde nationale récemment organisée, et s'élevant à 450 hommes, dont 40 cavaliers. Cette troupe civile, quoique à peine formée et d'ailleurs si peu nombreuse, a toutefois rendu en cette circonstance de grands services à la ville en servant d'escorte aux convois et en assurant les communications. Elle se compose toute entière de négocians français. M. Descoux, ancien chef d'escadron de l'armée française, en est le colonel.

Toutes les mesures que commandaient les circonstances avaient été prises, jusqu'à onze heures du soir, une fusée de signal partie des blockhaus du gué de Constantine, suivie aussitôt de plusieurs coups de canon et d'une fusillade bien nourrie, ne laissa aucun doute sur la réalité d'une attaque de quelques avant postes. Bientôt cependant la canonnade et la fusillade cessèrent en même temps. À la pointe du jour le général commandant en chef monta à cheval et arriva à Birkadem en même temps que les troupes sorties d'Alger la veille.

Dès son arrivée, le blockhaus de la ferme-mo-dèle commença à canonner. De Birkadem à la ferme il y a près d'une lieue. M. le duc de Rovigo donna aux troupes l'ordre de marcher sur la ferme. Au même instant on apprit que les Arabes venaient d'y mettre le feu, et l'on remarqua bientôt après une épaisse fumée qui s'élevait de ce point. En ce moment, les Arabes avaient dépassé la ferme-mo-dèle, malgré le feu de son artillerie et de ses fusils de rempart.

Des ordres furent donnés immédiatement par le commandant en chef à la cavalerie, à l'artillerie et aux bataillons du 4^e, de le rejoindre en grande hâte. Ce mouvement décida les Arabes à désertir l'attaque de la ferme; et, grâce à la vélocité prodigieuse de leurs coursiers, ils purent gagner le pont du Kermès, par où leur retraite allait être coupée. Il n'y avait pas plus de cent pas de distance entre la queue de leur colonne et la tête de la nôtre. Le général Fudoas fit charger les Arabes jusqu'à près d'une lieue au-delà du défilé, mais ne jugea pas à propos d'aller plus loin. Pendant ce temps, une compagnie de sapeurs s'était dirigée vers la ferme incendiée. Voici ce qui s'y était passé :

Les Arabes n'ayant pas osé pénétrer par la porte principale qui donne sur le blockhaus, avaient essayé d'enfoncer celle de l'habitation du premier qui donne sur la campagne. Ils avaient ramassé quelque sèches d'avoine qu'ils avaient allumés devant la porte, laquelle prit feu en peu d'instans. Elle n'était pas entièrement brûlée à l'arrivée des sapeurs. Cette porte est maintenant remplacée par un mur très-solide qui a été élevé en deux heures.

Les troupes rentrèrent à Birkadem en plaçant dans la ferme, où il y avait encore quelque fourrage, toute la cavalerie et une compagnie d'infanterie. Le lendemain 27, la cavalerie fit des reconnaissances et elle apprit dans un adouar que les Arabes y avaient laissés cinq blessés qui y étaient morts dans la nuit. Un magnifique cheval fut trouvé mort près de la ferme, le feu du Blockhaus l'avait sans doute tué.

La cavalerie ramena 90 bêtes à cornes dont nous commençons à manquer à Alger. On laissa reposer les troupes le 28 et le 29. Pendant ce temps le duc

de Rovigo, visitait toute la ligne. Les Arabes n'entrepreneur rien, le dimanche au soir, 30, on reçut au camp l'avis que le scheick Ben Aïssa était parvenu à faire abandonner Benhomoun par les vagabonds des tribus de Beni-Isser, d'Amoraoua, de Beni-Kuena et de Salao, et que ce personnage était parti seul et tout honteux de sa déconvenue. On reçut avec bonheur cette nouvelle qui apprenait à notre brave armée qu'elle n'avait plus à faire qu'aux Arabes de l'ouest.

On était à peu près fixé sur l'existence d'un rassemblement à Soukilly, ancienne résidence des deys, près le ruisseau Bonforist, à une lieue en avant des dix ponts. L'escadron de cavalerie fut rappelé au centre. Coleah, résidence de l'aga, où s'était fomentée cette insurrection, était autan à portée de la droite de l'armée que Soukaly l'était du centre.

Le général d'Alton étant tombé malade, le mouvement sur Coleah fut dirigé par le général Brossard.

Les deux colonnes sortirent de leurs positions à 8 heures du soir. Le général en chef attachait l'importance au succès complet de cette droite. C'était en effet le moyen de ne pas fermer à l'aga tout cet espoir de retourner vers nous, et la manœuvre était habile, n'eût-ce été que pour neutraliser son influence dans le pays. Le général Brossard était porteur d'une lettre du duc de Rovigo pour cet aga.

On a éprouvé toute la nuit sur cette colonne les plus vives inquiétudes. Elle devait être de retour à Del-Ibrahim le soir même de la journée du 2 et le mercredi à 11 heures du matin, on n'en avait encore reçu de nouvelles.

Le succès du général Fudoas a tout prévenu. Nous manquons encore de détails précis, mais nous savons officiellement que l'ennemi a eu beaucoup de monde tué ou blessé.

Nous n'avons perdu que peu d'hommes et nous n'avons eu que quelques blessés.

Ce nouveau succès, dû à la promptitude des mesures prises par le général en chef, et à la rapidité et le sang froid avec lequel elles ont été exécutées par le général Fudoas, a tout-à-fait déjoué les plans des Arabes, et mis pour long-temps terme à leurs incursions.

On remarque ici avec quelque surprise que l'aga qui, en juillet dernier, avait montré beaucoup de docilité, se soit insurgé avec tant de violence. On dit que l'ouest nous a aidé, en quelque sorte, à triompher des révoltés de l'est. (Nouveliste.)

BELGIQUE.

Anvers, le 18 octobre. — Nos troupes qui depuis long-temps avaient abandonné la possession du fort Ste.-Marie, sur la rive gauche, l'ont repris dans la nuit d'avant-hier et se sont tout de suite mis à l'ouvrage pour le fortifier. Ce sont les mineurs sortis d'ici avant-hier qui y exécutent les travaux, et qu'ils soient inquiétés par la frégate et les chaloupes canonnières qui se trouvent en face du fort. On peut voir de nos quais les travailleurs à l'aide d'une lunette.

— Il paraît que des ordres ont été donnés pour l'être pour faire retirer les bestiaux existant dans les polders susceptibles d'être inondés.

Bruxelles, le 18 octobre. — Hier, le roi est en revue, devant le palais, le bataillon de réserve du 7^e régiment, venant de Wavre.

— Le général Desprez est parti hier vers 10 heures de cette ville pour le quartier-général de Louvain; il était accompagné du lieutenant-général Chapelié, sous-chef de l'état-major général, de M. Ullens, intendant-général de l'armée, de plusieurs des ambulances, et plusieurs autres officiers français.

— Le 7^e escadron du 2^e régiment de chasseurs qui est parti de Mons, hier, doit arriver à Louvain d'hui en cette ville; il sera cantonné dans les environs jusqu'à nouvel ordre: il sera passé en revue par le roi: il paraît que plusieurs escadrons des autres régimens doivent également rendre ici. L'avant-garde du 2^e est arrivée hier.

— Avant-hier, les intendans français dont nous avons annoncé l'arrivée à Bruxelles, ont pris des communi-gemens au ministère de la guerre, pour les

... à faire d'ici à 5 ou 6 jours, à l'armée française à son entrée en Belgique. Ce jour là les employés du ministère ont travaillé depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir. (Mém.)

— M. Tornezy, directeur des subsistances de l'armée française, est parti hier soir à neuf heures pour Paris.

— Quelques envois d'argent pour le service des subsistances de l'armée française sont arrivés ici hier et avant-hier.

— M. le général Niellon est parti hier après-midi de cette ville pour Gand.

INONDATIONS EN HOLLANDE.

Un voyageur, arrivé de la Hollande, annonce que depuis hier au soir les Hollandais ont étendu leurs inondations dans les polders de Berg-op Zoom, Steenberg, Hassel, dans la vallée du Dentel et de l'Al jusqu'au dessus de Bréda, dans le pays du Moerdyk, Klundert, Geertruydenberg jusqu'au pays de Heusden, dans tous les environs de Bois-le-Duc, Grave, jusqu'au Rhin près de Nimègue.

L'article du *Journal d'Anvers*, annonçant que le bataillon des gardes civiques mobilisées de Mons avait été forcé par les Hollandais d'abandonner ses cantonnements près de Loenhout, est complètement faux.

NOUVEAU MINISTÈRE.

Nous avons annoncé hier que M. Lebeau allait être nommé ministre de la justice, et que M. de Meulenaere aurait l'intérieur. Il paraît certain que le ministère sera définitivement composé de la manière suivante :

- M. Goblet, aux affaires étrangères ;
- M. Lebeau, à la justice ;
- M. de Meulenaere, à l'intérieur ;
- M. Nypels, à la guerre ;
- M. Kaufman, aux finances.

Nous doutons que l'opinion publique fasse bon accueil à tous ces choix, et nous sommes étonnés surtout que MM. Lebeau et Kaufman consentent à s'associer à l'impopularité immense de M. de Meulenaere.

L'*Emancipation* annonçait ce matin que ce dernier personnage était président du conseil. Il paraît qu'il n'en est rien, et que cette nouvelle n'est qu'une simple politesse que le journal versicolore voulait faire à l'un de ses patrons. (Indép.)

M. Kaufman sera sans doute obligé de se renfermer exclusivement dans les travaux matériels de son département, et nous reconnaissons volontiers qu'il est en état, sous ce rapport, de rendre beaucoup plus de service que M. Coghén. Non seulement M. Koffman est en état de comprendre les idées des autres, ce qui manque même à M. Coghén, mais encore il a des idées dont la réalisation peut être utile au pays. M. Nypels, d'après ce que nous en avons appris, ne sera qu'un homme de paille pour M. Evain. (Courrier belge.)

LIÈGE, LE 19 OCTOBRE.

La cour de cassation ne tiendra d'audience publique que le 5 du mois de novembre. La cour d'appel ne tiendra pas d'audience avant une huitaine.

Nous apprenons avec satisfaction que le général de brigade Nypels est beaucoup mieux aujourd'hui, et que même la crainte qu'on nous avait exprimée de lui voir perdre la vue n'a jamais été sérieuse.

La carabine dont le ministre de l'intérieur a fait cadeau au corps de chasseurs francs, de Bruges, pour être décernée comme prix du tir à la cible, a été gagnée par M. le notaire Eugène Ermans, 2^e lieutenant de la compagnie.

Deux autres prix donnés par le commandant de la compagnie ont été décernés, l'un pour le tir à la carabine à M. J. de Meersseman, officier de santé du corps, et l'autre pour le tir au pistolet par M. Adolphe Martens, sous-officier de la compagnie.

Le *Journal de La Haye* du 17, annonce qu'on a reçu à La Haye la nouvelle du départ de la flotte anglaise pour l'Escaut et l'entrée très-prochaine de l'armée française en Belgique.

— On mande de Berlin, 7 octobre :

M. le duc de Bordeaux voyageant sous le nom de comte de Chambord est arrivé le 7 de ce mois à 11 heures du soir à Spandau, où on l'attendait déjà depuis plusieurs heures, mais il s'était arrêté assez long-temps au haras de Neustadt. Le duc était accompagné de son gouverneur le baron de Damas, de M. Lavillade, ancien capitaine aux gardes, et de deux jeunes comtes de Grammont, compagnons ordinaires de ses jeux. La major de Massow, aide-de-camp de S. M. le roi, l'a reçu à la frontière de Prusse, et a fait préparer partout ce qui est nécessaire à la réception des voyageurs qui sont les hôtes de sa majesté, tant qu'ils seront sur le territoire prussien. Après avoir visité la citadelle, le duc de Bordeaux a quitté la ville à 8 heures du matin, pour continuer sa route pour Francfort sur l'Oder, par Berlin et Friedrichsfeld, où le président de régence de la capitale et plusieurs autres personnes lui ont été présentés. A Spandau, il avait été reçu par le duc Charles Mecklenbourg, beau-frère du roi, par M. le comte de Schlieffen, aide-de-camp du prince royal, et par le ministre d'Espagne, le général Cordova. Vingt-quatre heures après, à 6 heures du soir, Charles X et le duc d'Angoulême arrivèrent avec leur suite à Spandau, dans quatre voitures dont deux étaient attelées de 6 chevaux et deux de 4. On remarquait parmi les personnes de la suite les ducs de Polignac et de Blacas. Charles X, que je vis à Paris il y a dix ans, a peu changé ; il n'en est pas de même de son fils. Une garde d'honneur en grande tenue était auprès de l'hôtel.

Les voyageurs furent reçus par le duc de Mecklenbourg, le prince Adalbert de Prusse, qui leur avait déjà fait une visite en Ecosse (ces deux princes étaient en grande tenue, et décorés de leurs ordres), par plusieurs autres officiers supérieurs, etc : le ministre d'Espagne arriva plus tard. Plusieurs français furent présentés à Charles X, entr'autres Spontini, avec lequel il s'est entretenu long-temps. Les deux princes étaient de fort bonne humeur. Charles X exprima plusieurs fois sa reconnaissance de la réception qu'on lui faisait en Prusse. Le départ a eu lieu le lendemain de bonne heure. Charles X voyage avec deux voitures, et fait toujours prendre les devants à sa cuisinière douze heures à l'avance. Il rejoindra son petit-fils à Francfort sur l'Oder, et continuera son voyage par la Silésie et la Bohême. On dit, mais sans l'affirmer, qu'ils sont attendus à Tœplitz.

Sir Gore Ouseley, dernier ambassadeur de S. M. Britannique en Perse, raconte qu'à son audience de congé il pria le roi de vouloir bien lui dire combien il avait d'enfants, afin qu'il pût rendre compte à son propre souverain d'une circonstance si intéressante, et dont celui-ci ne manquerait pas de s'informer. « J'ai cent cinquante fils ; » répondit le shah. — « Oserais-je encore une fois demander à V. M. combien elle a d'enfants ? » reprit l'ambassadeur, qui, d'après l'étiquette orientale, n'osait pas prononcer le mot de fille, tandis que la question elle-même était déjà dans les mœurs du pays presque une offense.

Mais le roi, qui aimait beaucoup sir Gore, ne la prit pas de mauvaise part. « Ah ! je comprends, » répondit-il, en riant : et appelant un des chefs de ses eunuques, il dit : « Musa, combien ai-je de filles ? » — « Roi des rois, répondit Musa, en se prosternant le visage contre à terre, cinq cent soixante. » Sir Gore Ouseley avant rendu compte de cette conversation à Saint-Petersbourg, l'impératrice-mère se contenta de s'écrier : *Ah ! le monstre !*

On nous écrit de Vaels (Limbourg), le 17 octobre :

Un convoi de plus de deux cents malades, presque tous atteints de l'ophthalmie, et parmi lesquels on compte beaucoup d'aveugles, est passé ce matin à Vaels venant de Maestricht et suivant la route d'Aix-la-Chapelle pour aller en Hollande. On a entendu plusieurs de ces militaires se féliciter d'être délivrés de la résidence de Maestricht.

Le triste aspect de tant de malheureux jeunes gens, victimes de l'opiniâtreté d'un monarque pour le service duquel ils sont restés si long-temps renfermés dans cette place de guerre, excitait la pitié des spectateurs et faisait naître des réflexions sur

une autre espèce de cécité qui prive par fois l'intelligence des rois de cette pénétration qui fait céder à propos et avec honneur aux conseils de la sagesse, et qui épargnerait aux peuples tant de calamités si ceux qui leur commandent, avaient autant d'humanité et de jugement qu'ils ont de vanité et de mépris pour la vie des hommes.

L'orgueil humilié est capable de tout immoler à son ressentiment, nous en aurons bientôt de nouvelles preuves, et bien aveugles, par conséquent, j'ai presque dit bien bêtes sont ceux qui se sacrifient pour les princes, quand il leur arrive, comme au monarque Hollandais, de mettre les intérêts imaginaires de leurs passions, de leur amour-propre, de leur vengeance personnelle, à la place des intérêts réels de la patrie, et quand, pour ne pas renoncer à un favori qui s'est rendu odieux au peuple, ils exposent le vaisseau de l'état à des tempêtes capables de l'engloutir. Malheur aux nations auxquelles le ciel, dans sa colère, fait présent de tels pilotes !

NOUVELLES DE LA HOLLANDE.

On écrit de Bois-le-Duc, le 14 octobre :

Hier a commencé dans l'armée un mouvement dans les cantonnements, par suite duquel pour le moment l'extrême frontière sera moins garnie et notre attitude plus défensive.

On parle de mesures pour pourvoir à la sûreté de plusieurs points importants, à cause de la baisse extraordinaire de certaines rivières.

On apprête ici les logements pour le quartier-général du feld-maréchal ; cependant l'arrivée du quartier-général dépendra de plus ou moins de certitude de la continuation de l'armistice.

Les nouvelles réitérées de l'accroissement des forces belges sur la frontière et la possibilité d'une attaque de ce côté ont fait prendre plusieurs mesures de précaution. Le grand parc de réserve a été transféré de Geertruidenberg à Oss, probablement par suite d'inondations aux environs. On parle de la prochaine inondation d'une partie de pays entre Breda et Bergen-op-Zoom.

On travaille activement aux travaux de terrassement à Terheyde.

On a lancé jeudi dernier à Flessingue une frégate de 60 canons.

Il paraît qu'il y a sur plusieurs points du pays des mises en mouvement de gardes bourgeoises, non encore en activité. Partout ces gardes s'exercent aux grandes manœuvres.

Le *Handelsblad* annonce qu'il a été reçu, à La Haye, des journaux de Java jusqu'au 3 juillet, mais qu'ils ne contiennent aucune nouvelle de grand intérêt, sinon quelques rapports ultérieurs concernant les opérations militaires sur le côté occidental de Sumata, jusqu'au 1^{er} mai. Le chef des Padries, Nan Tjirdik, avait conçu le projet de faire une attaque générale contre les possessions des Pays-Bas ; mais le résident et le commandant militaire de Padang, en ayant été instruits, avaient pris des dispositions qui empêchèrent ce projet ; la désunion s'était en outre mise parmi les Padries, dont deux districts en sont même venus aux mains entre eux.

Les troupes hollandaises se sont aussi vues dans la nécessité de faire contre les Padries de Bonjol une attaque, qui a été couronnée de succès. D'après le rapport du capitaine Sturler, qui commandait cette expédition, l'ennemi se défendit avec obstination et repoussa même la première attaque des Hollandais ; mais l'assaut ayant été ordonné, l'ennemi fut ensuite expulsé de son retranchement, en y abandonnant plus de 200 fusils, 150 lances et sabres, 500 livres de poudre et autre matériel, ainsi que la caisse militaire. On évalue à plus de 5000 hommes le nombre d'ennemis présents dans cette affaire, qui a duré depuis six heures et demie du matin jusqu'à une heure après-midi.

Dans son rapport du 4 avril, le capitaine de Quay annonce la prise et la destruction du kampong fortifié Kapaauw, où les troupes hollandaises ont eu un homme tué et quelques blessés. D'après un rapport postérieur du même capitaine, tout le district de Tjalating, ainsi que le Kampong Baroe et Margé se sont soumis aux hollandais, de manière que ceux-ci se trouvaient maîtres de tout le pays entre Kapaauw et le fort de Kock. Le chef, Nan Tjirdik, et le toeanke de Messiau, avaient pris la fuite vers Bonjol.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

RECTORAT DE M. DELVAUX.

Programme des cours pendant le semestre d'hiver, depuis le 15 octobre 1832.

FACULTÉ DES SCIENCES.

M. C. Delvaux, chimie générale et appliquée, lundi, mercredi et vendredi à 3 heures.
 M. H. M. Gaede, botanique et physiologie des plantes, lundi et mercredi à 9 heures.
 Histoire naturelle des animaux, mardi, jeudi et samedi à 9 heures.
 M. Pagani, mécanique analytique, lundi et jeudi à 10 heures.
 Exposition du système de la mécanique physique, samedi à 11 heures.
 Stéréométrie et trigonométrie sphérique, mardi et samedi à 10 heures.
 M. Lemaire, professeur extraordinaire, géométrie plane, trigonométrie rectiligne, lundi et jeudi à 10 heures.
 Analyse appliquée à la géométrie, mercredi et vendredi à 10 heures.
 Calcul différentiel et calcul intégral, mardi et samedi à 10 heures.
 M. Glesener, professeur extraordinaire, physique expérimentale, lundi, mardi et jeudi à 11 heures.
 Éléments d'astronomie, mercredi et vendredi de 9 1/2 à 11 1/2 heures.
 Dernière partie de l'astronomie, physique mathématique, mercredi et vendredi à 12 heures.
 M. A. Lesoinne, lecteur; métallurgie du fer, lundi, mercredi et vendredi à 8 heures.
 Géologie, les mêmes jours à 9 heures.
 Cours d'exploitation des mines, jeudi matin, et autant que possible dans une des exploitations environnantes.
 M. Brasseur, lecteur; géométrie descriptive, lundi, mardi et mercredi à 8 heures.
 L'analyse supérieure appliquée à la géométrie, jeudi, vendredi et samedi à 8 heures.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

M. N. Ansiaux; pathologie chirurgicale, mardi, jeudi et samedi à 11 heures.
 Clinique externe, à l'hôpital civil, lundi, mercredi, et vendredi, de 7 à 9 heures.
 M. Fohmann; anatomie descriptive, lundi, mardi, mercredi et jeudi à 10 et 3 heures.
 Le même présidera aux dissections anatomiques.
 M. N. Comhaire; hygiène générale et spécialement appliquée à la médecine pratique, lundi, mercredi et vendredi à 12 heures.
 Physiologie, mardi, jeudi et samedi à 11 heures.
 M. D. Sauveur; pathologie interne, nosographie et thérapeutique spéciale, lundi, mercredi et vendredi à 11 heures.
 Clinique interne à l'hôpital civil, mardi, jeudi et samedi de 7 à 9 heures.
 M. M. F. Vottem, professeur extraordinaire; médecine opératoire, lundi, mercredi et vendredi à 10 heures.
 Anatomie chirurgicale, mardi, jeudi et samedi à 10 heures.
 M. N. Ansiaux, lecteur; maladie des os, bandages et appareils, vendredi et samedi à 10 heures.
 Lundi et mercredi à 7 heures.
 M. H. Sauveur, lecteur; maladies des femmes et des enfants, lundi, mardi, jeudi et samedi à 12 heures.

FACULTÉ DE DROIT.

M. E. Dupont; Pandectes, lundi, mardi, vendredi et samedi de 11 à 12 1/2 heures.
 Mercredi et jeudi de 8 à 9 1/2 heures.
 M. P. J. Destriveaux; théorie du droit public; droit public positif et historique de la Belgique, tous les jours de 9 1/2 à 11 heures.
 M. J. G. J. Ernst; droit civil moderne, mercredi et jeudi de 11 à 12 1/2 heures.
 Droit naturel, lundi, mardi, vendredi et samedi de 11 à 12 1/2 heures.
 M. A. N. J. Ernst; institutes du droit romain, lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 1/2 à 11 heures.
 Encyclopédie du droit, vendredi et samedi de 9 1/2 à 11 heures.
 M. C. A. Hennau, lecteur; histoire politique de l'Europe, vendredi et samedi de 8 à 9 1/2 heures.
 Économie politique, lundi et mardi de 7 à 9 1/2 heures.
 NB. Les cours de droit criminel, de droit commercial, d'histoire du droit et de procédure civile seront donnés pendant le semestre d'été.

PHILOSOPHIE ET LETTRES

M. L. Rouillé, professeur émérite; littérature et éloquence françaises, lundi, mardi et mercredi à 12 heures.
 M. F. Gall, professeur émérite; littératures grecque et romaine, antiquités grecques et romaines, aux jours et heures à désigner.
 Le même expliquera à ceux qui le désireront la paraphrase grecque des institutions de théophile et les aphorismes d'Hippocrate.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE du 18 octobre.

Naisances: 4 garçon, 4 filles.

Mariages 4, savoir: entre Thomas Waséige, marchand de pierres, rue des Croisiers, veuf de Marie Joseph Beaugard, et Anne Joseph Libert, rue du Pot d'Or. — Jean Jongen, commissionnaire à Gand, et Jeanne Adam, rue Hongrée. — Claude Adolphe Leblanc, cuisinier, à Spa, et Anne Marie Van Rymenam, femme de chambre, Mont St. Martin. — Jean Pierre Piron, propriétaire, faub. St. Léonard, veuf de Marie Marguerite Dalence, et Marie Elisabeth Wilmotte, rue des Mineurs, V^e de Jacq. Jos. Rendai.

Décès: 2 garçons, 1 fille, 3 femmes, savoir: Hubertine Galopin, âgé de 38 ans, cultivateur, petit Jonckeu, épouse de Jean Joseph Moreau. — Marie Barbe Ulrici, âgée de 35 ans, boulangère, rue des Mineurs, épouse de Laurent Joseph Gobiet. — Marie Agnès Firnay, âgée de 27 ans, brodeuse, rue St. Severin.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Dimanche, 21 octobre 1832, 9^e abonnement, la première représentation du *Chaperon*, vaudeville nouveau en un acte, de MM. Scribe et Paul Duport, du Gymnase; suivi de la reprise des *Folies amoureuses*, opéra en trois actes.
 On commencera par la *Vieille*, opéra en un acte. Les entr'actes seront courts.
 On commencera à 5 heures 1/2 précises.
 Les portes et les bureaux seront ouverts à 4 heures précises.
 * * * Lundi 22 octobre, la 2^e représentation de la reprise de *Robert le Diable*.
 Au premier jour, la 1^{re} représentation de la *Famille Improvisée*, vaudeville, dans lequel M. Henri Monnier remplira plusieurs rôles.
 A l'étude: *les Sybarites ou les Francs-Maçons*, de Florence, drame lyrique en trois actes à spectacle, parole de M. Lafite, musique de Meyerbeer, Rossini, Weber, Behoven.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

250 FRANCS DE RÉCOMPENSE.

Il a été perdu d'une voiture, dans la nuit du lundi 24 septembre, entre Verviers et Liège, ou entre Liège et Tirlemont, un PORTE-MANTEAU noir, avec le nom de R. HAMOND WHITE, ROYAL NAVY, sur une plaque de bronze, contenant des vêtements, un cahier de gravures et plusieurs papiers sans importance pour tout autre que le propriétaire. Celui qui le fera parvenir à M. CONTEMPRE, hôtel garni, boulevard du Régent, à Bruxelles, recevra la récompense ci-dessus.

GRANDE SALLE A JUPILLE.

BAL chez Jean RASQUINET, dimanche et lundi 21 et 22 courant. Il y aura toutes sortes de rafraichissemens, et écuries et remises pour chevaux et voitures. 650

Mme. TILMANT, marchande de modes, rue de la Régence, demande des OUVRIÈRES en modes et en lingerie. 645

VENTE DE MEUBLES, APRÈS DÉCÈS.

Jeudi et vendredi, 25 et 26 octobre 1832, par le ministère du notaire SERVAIS, résidant à Liège, à la maison mortuaire de Mde. Coulon, en cette dernière ville, rue derrière la Magdelaine, n^o 142, il sera VENDU publiquement, les effets mobiliers qui s'y trouvent et consistent: En certaine quantité de vieux vins de Bourgogne en bouteilles et d'excellente qualité; vins de Bordeaux, en cercles et aussi en bouteilles; une paire de boucles d'oreilles et une bague, avec diamants; tables, garde-robes; armoires; commodes; chaises; literies; linges; ustensiles de cuisine; café; pains de sucre; beurre et autres articles.
 La VENTE commencera, chaque jour, à deux heures de relevée, et se fera d'après l'ordre, suivi dans la désignation des objets. 651

On désire trouver de suite, sur Avroy, dans une maison respectable, un QUARTIER, composé de trois places et une cuisine. S'adresser au bureau de cette feuille. 648

VENTE PAR COUPONS D'ACTIONS D'UN FRANC

de huit belles Propriétés, valant 200,000 francs.
 Situées à Dunkerque et à Bergues St.-Winoc, département du Nord, et dans l'arrondissement de St.-Omer, département du Pas de Calais (France).
 Il y aura en outre huit mille cent quatre-vingt-dix lots gagnans: chaque numéro de la série gagnante aura droit à une prime de cinq francs, et chaque numéro de l'action gagnante à une prime de mille francs, dont le tirage aura lieu dans le courant du mois de janvier 1833.
 S'adresser pour obtenir des Coupons à M. R. HAVAR fils, rue de la Rose, n^o 476, à Liège. 270

VENTE PAR ACTIONS

De deux grandes SEIGNEURIES.

Dites Roguzno et Niznion et de ses vastes dépendances, situées dans la Gallicie autrichienne, dont on offre et garantie en échange 30,000 ducats en or (360,000 fr.) Outre cette prime principale il y a 24,999 primes secondaires de 5000, 4000, 500, 400 ducats, etc.
 Le tirage aura irrévocablement lieu à Vienne, le 27 novembre 1832.
 Le prix des actions est de 20 francs et sur 5 prises ensemble, la 6^e sera délivrée gratis.
 Les paiemens peuvent se faire en effets ou billets sur Bruxelles ou Paris.
 Le prospectus détaillé se délivre gratis. S'adresser directement au dépôt général de Louis PETIT, banquier à Francfort sur Mein. 614
 QUARTIER gardi à LOUER avec pension si on le désire. n^o 793, rue St. Jean en Ile. 633

BUREAU D'ABONNEMENT.

Un bureau d'abonnement vient d'être établi à Liège pour les connaissances utiles (*Journal belge*), par an 5 fr.
 Ce journal compte 2,500 abonnés en Belgique et est honoré du patronage du roi.
 Le Père de Famille, journal de la morale évangélique, par an 5 fr.
 Le Journal des Enfants, ce journal contient autant de matière chaque mois qu'un volume consacré à l'instruction.
 Il paraît une livraison par mois, les mois de juillet, août, septembre et octobre ont paru.
 Par an 8 fr.
 La Papillote, journal moral, politique, littéraire et des théâtres, publiant 12 caricatures, dessins de modes et lithographie par trimestre.
 Prix 15 fr. 50 franc de port par trimestre.
 Journal de l'Académie d'Horticulture, prix 34 fr. par an avec planches lithographiées, recueil de luxe.
 ON S'ABONNE CHEZ M. ALB. HERMAND, rue Royale, n^o 920, à Liège.

() Mercredi 7 novembre 1832, à 2 heures de l'après-midi, adjudication volontaire, par le ministère de M^e DELVAUX, notaire à Liège, en son étude, rue Vinave-d'He, n^o 41, de deux MAISONS de commerce, situées en cette ville, une sous la Petite-Tour, n^o 71, enseignée de la Bouille-d'Or, et l'autre rue devant la Magdelaine, n^o 101.
 L'acquéreur aura des facilités pour le paiement.
 S'adresser aud. M^e DELVAUX, pour voir le cahier des charges.

COMMERCE.

Fonds anglais du 16 octobre. — Consol. 84 1/8 0/0. — Fonds belges 76 0/0. — Hollandais, 41 5/8.

Bourse de Vienne du 9 oct. — Métalliques, 87 2/3. — Actions de la banque 1134 1/6

Bourse de Paris, du 16 oct. — Rentes, 5 p. 0/0, jouiss. du 22 mars 1830, 96 fr. 20 c. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. du 22 sept., 00 fr. 00 c. — Rentes, 3 p. 0/0, jouiss. du 22 juin 1830, 68 fr. 25 — Actions de la banque, 1670 fr. 00 c. — Certif. Falconnet 84 fr. 60 c. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 79 1/4. — Emprunt d'Hauti, 000 fr. 00. — Emprunt rom. 84 1/4. — Emprunt Belge 78 1/4.

Bourse d'Amsterdam, du 17 oct. — Dette active, 44 0/0 0 00 00; idem différée 00/00. — Bill. de change 00 0/0 0 00 — Syndicat d'amor. 70 0/0 0 0 0, idem 3 1/2 2 2 2, 55 0/0 0 0 0 — Rente remb. 2 1/2, 00. — Act. Société de comm. 00 0/0 0 00 — Rns. Hope et C^e, 95 3/4 à 97 1/2; idem ins. gr. li. 00 0/0 0 00 — idem C. Ham, 00; idem em. à l. 00 0/0 0 00. — Nat. à Lond. 00 0/0 — Ren. franc 0 1/2. 67 7/8 0 0 0. — Métall. 84 1/4 0 00 — Naples Calc. 74 7/8; idem à Lond., 00 — Perp. à Amst. 0 0/0 0 000. — A. R. 1^{re} levée, 000. — Rente perp. 00 00 — Lots de Pol. gne, 00 0. — Brésil, 00 0/0. — Grec 2^e levée, 00 0/0. — Contr. de guerre 00 0/0. — Bill. du trésor, 00 0/0 0 00.

Bourse d'Anvers du 18 octobre.

Changes.	a courts jours.	a 2 mois.	a 3 mois.
Amsterdam	114 0/0 av.	A	
Londres.	12 27 1/2	P 12 20	A
Paris.	47 7/16	A 47 1/16	A
Francfort.	36	A 35 7/8	
Hambourg.	35 9/16	35 7/16	

Escompte 4 0/0

Effets publics.

Belgique	Empr. de 10 mill., 5 d'intérêt,	99 3/4
	Empr. de 12 mill.	99 3/4
	Empr. de 24 mill.	74 3/4 1/2
	Dette active,	98 0/0
	Oblig. de Fâtr.	5
	Oblig. de Fâtr.	5
Hollande.	Dette active,	2 1/2
	Oblig. synd.	4 1/2
	Rent. remb.	2 1/2

84 1/2 et 87 3/4

Arrivages au port d'Anvers, du 18 octobre.

La galéasse dan. 2 Sostre, cap. Moller, ven. de Collandberg, chargé de colza.
 Le brick norw. Niord, cap. Jorgense, ven. d'Arehangel, chargé de seigle.
 Le 3 mats norw. Eenigheden, cap. Anderson, ven. de Collandberg, chargé de bois.
 Le koffhanov. Neptunus, cap. Luiken, ven. de Riga, chargé de graine de lin.
 La galéasse pruss. Fortuna, cap. Goterband, ven. de Memel, chargé de graine de lin, etc.
 Le brick belge Ville de Bruxelles, cap. Zordrager, ven. de la mer, chargé de souffre, laine et orge.

Bourse de Bruxelles, du 17 oct. — Emprunt de 12 millions, intérêt 5, 99 3/4 A. — Emprunt de 10 millions, intérêt, 99 5/8 A. — Emprunt de 24 millions, 74 5/8 P.

Prix des grains au marché de Liège du 18 octobre.

Frovent vieux la rasière P.B.	10 fl. 04 c.
Id. nouveau, id.	8 fl. 65 c.
Seigle, nouveau, id.	6 fl. 55 c.

H. Lignac, impr. du Journal rue du Pct-d'or, n^o 622, à Liège.